

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 28 mars 2025****CONVOCATION**Date : 21 mars 2025
Affichée le : 21 mars 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33
Pouvoirs : 6
Absent : 0**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**Affichée et mise en ligne le :
4 avril 2025**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Virginie GRANTE – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.**Absents représentés**Mme Agnès TELLIER Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Michel VRAY
M. Loïc LEBALLEUR Pouvoir à M. Joël MOREAU
Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME
M. François RAMPON Pouvoir à M. Alphonse PAGNON
Mme Sophie ALEXANDRE Pouvoir à Mme Julita SALBERT**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-03-05

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – VILLE.

Le Maire ne prend pas part au vote du compte administratif. Il a quitté la salle au moment du vote.

Le Conseil Municipal sous la présidence de Madame Claudine MORVAN LEBREC'H, Adjointe au Maire.

Après avoir entendu le rapporteur exposer le Compte Administratif 2024 de la Ville tel que présenté dans le tableau suivant :

	Réalisations	Restes à Réaliser (RAR)	Totaux
Section d'investissement			
Dépenses (a)	8 949 882,33 €	7 982 456,95 €	16 932 339,28 €
<i>Dont déficit antérieur (dépenses) (b)</i>	0.00 €		
Dont dépenses de l'exercice (c)	8 949 882,33 €		
Recettes (d)	9 149 876,48 €	2 731 945,47 €	11 881 821,95 €
Dont Recettes de l'exercice et affectation (d')	8 601 401,30 €		
<i>Dont Excédent antérieur (recettes) (d'')</i>	548 475,18 €		
Résultat de l'exercice 2024 d'investissement déficitaire (hors résultat antérieur) <i>e=(d'-c) :</i>	-348 481,03 €		
Résultat global d'Investissement <i>f=(d-a)</i>	199 994,15 €	-5 250 511,48€	-5 050 517,33€

Section de fonctionnement		Réception par le préfet : 07/04/2025	
Dépenses de l'exercice (a)	17 723 254,30 €	Mise en ligne le 7 avril 2025	17 723 254,30 €
Recettes b= (c+d)	26 809 810,50 €		26 809 810,50 €
Dont excédent antérieur après affectation (recettes) (c)	4 049 531,11 €		
Dont recettes de l'exercice (d)	22 760 279,39 €		
Résultat de l'exercice 2024 de fonctionnement excédentaire (hors excédent antérieur e = (d-a)	5 037 025,09 €		
Résultat global de Fonctionnement excédentaire f=(b-a)	9 086 556,20 €		9 086 556,20 €
Résultat Total de l'exercice 2024 g = (e+e)	4 688 544,06 €		
Résultat global de clôture excédentaire (solde réalisations) h=(f+f)	9 286 550,35€	-5 250 511,48 €	4 036 038,87 €
	Résultat net 2024 (excédent global + RAR)		4 036 038,87 €

Après avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **adopte** le Compte Administratif de la VILLE 2024 tel qu'il est constaté un résultat excédentaire en section d'investissement 199 994,15 € et un résultat excédentaire en section de fonctionnement 9 086 556,20 €.

Le résultat global de clôture du compte administratif 2024 se solde par un excédent de 9 286 550,35 €.

Le résultat net de l'exercice 2024 de la VILLE, intégrant au résultat global de clôture le solde des Restes à Réaliser (RAR), s'élève à la somme de **4 036 038,87 €.**
- **constate** la conformité des résultats du compte administratif avec ceux du compte de gestion établi par le receveur municipal.

Pour extrait certifié conforme,

L'Adjointe au Maire de L'Isle-Adam,



Claudine MORVAN LEBREC'H

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT